

DESCRIPTION DU VÉHICULE 4X4J01

R 0185
1ère impression
Octobre 1984

0 GENERALITES

0.1 Constructeur : RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS
129, rue Servient LA PART DIEU
69003 LYON

0.2 Marque : RENAULT

0.3 Genre : châssis-cabine pour CAM, ou VASP

0.4 Type : 4X4J01 Versions : 2,7 - 3,1

0.5 Puissance administrative : 10 CV

1 CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 2 roues simples AV, 2 roues simples AR.

1.1.1 Emplacement des roues motrices : AV et AR.

1.1.2 Emplacement des roues directrices : AV.

1.2 Dimensions des pneumatiques : 12,5 x 20 ou similaires.

1.3 Constitution du châssis : longerons et traverses en tôles d'acier.

1.4 Emplacement et disposition du moteur : au-dessus de l'essieu AV dans l'axe longitudinal du véhicule.

1.5 Emplacement de la cabine de conduite : avancée, basculable.

2 POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

2.1 Poids total autorisé en charge : 6300

2.2 Poids total roulant autorisé :

2.2.1 Sans système de freinage de remorque : 9800

2.3

2.4 Charge maximale admissible sur les essieux :

2.4.1 Sur l'essieu 1 : 3150

2.4.2 Sur l'essieu 2 : 3350

2.5 Vale avant : 1,800

2.6 Vale arrière : 1,800

2.7 Empattement :

	2,700	2,700	3,100	3,100
	sans treuil		avec treuil	

CHASSIS-CABINE

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche. Ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipements.

	3380	3580	3435	3635
2.8.0 Total :	2430	2650	2395	2615
2.8.1 Sur l'essieu 1 :	950	930	1040	1020
2.8.2 Sur l'essieu 2 :				

2.9 Porte-à-faux AV :

1,320 1,327 1,302 1,327

2.10 Porte-à-faux AR :

-----1,240-----

2.11 Longueur hors-tout :

5,242 5,267 5,642 5,667

2.12 Largeur hors-tout :

-----2,200-----

LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé.

	3805	4005	3860	4060
2.8.0 Total :	2570	2761	2540	2734
2.8.1 Sur l'essieu 1 :	1235	1244	1320	1326
2.8.2 Sur l'essieu 2 :				

2.9 Porte-à-faux AV :

1,320 1,327 1,320 1,327

2.10 Porte-à-faux AR :

2.10.1 Mini sans ferrures et accessoires :

0,810 1,206 0,956 1,412

2.10.2 Maxi sans ferrures et accessoires :

1,210 1,538 1,426 1,920

2.11 Longueur hors-tout :

5,212 5,365 5,828 6,347

2.12 Largeur hors-tout :

-----2,400-----

2.13 Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge :

0,295 0,081 0,387 0,140

2.13.2 Distance maxi :

0,495 0,297 0,622 0,394

2.14 Distance minimum entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu 1 :

-----0,900-----

3 MOTEUR

3.1 Dénomination : 720-52-620

3.1.1 Marque : R.V.I.

3.2 Description générale :

3.2.1 Genre : moteur à combustion interne, à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin, suralimenté par compresseur entraîné par les gaz d'échappement.

3.2.2 Cycle : Diesel.

3.2.3 Nombre de temps : 4.

3.3 Nombre et disposition des cylindres : 4 en ligne.

3.4 Dimensions :

3.4.1 Alésage (mm) : 102

3.4.2 Course (mm) : 110

3.4.3 Cylindrée (cm³) : 3595

3.5 Rapport volumétrique de compression : 16,9/1

3.6 Puissance maximale (KW CEE) : 71

3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 3000

3.8 Couple maximal (mdaN CEE) : 29,2

3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1500

3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) : 3150

3.11 Carburant utilisé : gazole.

3.12 Réservoir de carburant : 130 litres sur longeron droit.

3.13 Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs mécaniques.

3.14 Type de filtre à air : sec.

3.15 Allumage : par compression.

3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 24.

3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée et radiateur, ventilateur fixe.

3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1.

3.20 Niveau sonore au point fixe :

3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBA) : 93

3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min) : 2350

3.20.3 Position de la sortie de l'échappement : latérale gauche.

3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) sur la plaque constructeur.

4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1 Type de boîte de vitesses : boîte mécanique 5 rapports + 1 M. AR.

4.1.1 Emplacement du levier de commande : sur la capot moteur.

4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec.

4.2.1 Mode de commande : mécanique.

4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par cardans entre boîte et pont AV et AR.

4.4 Démultiplication de la transmission :

4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 12,5 x 20 : 3120.

4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min :

(13x46) = rapport de pont
(15x27) = réduction de moyeu

Combinaison	Rapports de la boîte		Rapport du pont		Boîte transfert		Démultiplications totales		Vitesse à 1000 tr/min (en km/h)	
	GV	PV	GV	PV	GV	PV	GV	PV	GV	PV
1	1/6,34	(13x46)	1,0	1,95	40,38	78,75	4,64	2,38		
2	1/3,60	(15x27)	"	"	22,93	44,72	8,16	4,19		
3	1/2,14	6,37	"	"	13,63	26,58	13,73	7,04		
4	1/1,41	"	"	"	8,98	17,51	20,85	10,69		
5	1/1,00	"	"	"	6,37	12,42	29,39	15,07		
M. AR	1/5,82	"	"	"	37,07	72,29	5,05	2,59		

4.5 Vitesse maximale : environ 88 km/h.

4.6 Indicateur de vitesse : oui.

4.7 Compteur kilométrique : oui.

4.8 Chronotachygraphe : oui.

5 SUSPENSION

5.1 Avant : essieu rigide, ressorts à lames, amortisseurs télescopiques, butées élastiques.

5.2 Arrière : essieu rigide, ressorts à lames, amortisseurs télescopiques, butées élastiques, une barre stabilisatrice.

6 DIRECTION

6.1 Type de direction : vis sans fin.

6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) :

Empattement	2,700	3,100
Diamètre de braquage	14,000	15,840

7 FREINAGE

7.1 Frein de service : à double circuit agissant respectivement sur les roues AV et AR (type I-1).

7.2 Répartiteur de freinage : oui, le répartiteur de freinage module l'effort sur les roues AR en fonction de la charge sur l'essieu 2.

7.3 Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits de frein de service.

7.4 Frein de stationnement : cylindres à ressorts sur l'essieu 2.

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1 Frein de service : par fluide hydraulique.

7.5.2 Frein de secours : par fluide hydraulique.

7.5.3 Frein de stationnement : mécanique par ressorts.

7.6 Assistance des freins :

7.6.1 Frein de service : oui, air comprimé par compresseur entraîné par le moteur.

7.6.2 Frein de secours : oui, air comprimé.

7.6.3 Frein de stationnement : non.

7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : 2 réservoirs de fluide à niveau visible.

2 réservoirs d'air comprimé de 8 litres chaque, 1 réservoir de 6 litres (remorquage).

7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : voyant rouge au tableau de bord.

7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau de fluide.

7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : avec la clé de contact.

7.8 Type de freins :

7.8.1 Frein de service :

7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : tambours.

7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : tambours.

7.8.2 Frein de secours : tambours.

7.8.3 Frein de stationnement : tambours.

7.9

7.10 Circuit de freinage pour la remorque : oui.

7.10.1 Commande séparée de freinage de la remorque : en option.

8 CARROSSERIE

8.1 Carrosserie : châssis-cabine.

8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôles et acier soudés.

8.3 Nombre de places assises : 3.

8.4 Sièges : 1 siège réglable et une banquette fixe.

8.5 Nombre de portes : 2.

8.5.1 Fermetures : de sécurité à 2 positions.

8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres :

2 glaces descendantes sur portes

2 glaces fixes sur le panneau AR de la cabine

1 glace fixe sur faces latérales G. et D.

8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :

8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.

8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.

8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.

8.8

8.9 Dispositif de protection latérale : non.

8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : non.

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : 2.

9.2 Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route.

9.3 Feux de position avant : 2.

9.4 Feux rouges arrière : 2.

9.5 Indicateur de changement de direction :

9.5.1 Avant : 2 groupés avec feux de positions.

9.5.2 Arrière : 2 groupés avec feux rouges.

9.5.3 Latéraux : 2 indépendants.

9.6 Feux stop : 2 groupés avec feux rouges.

9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant.

9.8 Dispositifs réfléchissants :

9.8.1 Arrière : 2 indépendants.

9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.

9.10 Feux de marche arrière : 1 à gauche.

9.11 Feux de brouillard :

9.11.1 Arrière : 1 groupé avec feu de marche AR.

9.12 Feux d'encastrement :

9.12.1 Avant : 2.

9.12.2 Arrière : 2 combinés avec les feux AV.

10 DIVERS

10.1 Accessoires :

10.1.1 Essuie-glace : 2.

10.1.2 Lève-glace : oui.

10.1.3 Rétroviseurs : 2 extérieurs.

10.1.4 Avertisseur sonore : 1.

10.1.5 Dispositif antivol : en option, par blocage de la colonne de direction.

10.2 Marques d'identité :

10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : sur face extérieure du tablier derrière la calandre côté droit.

10.2.2 Emplacement de la frappe du numéro d'identification : sur longeron droit à proximité de la main AR, du ressort AR.

2.3 Structure du numéro d'identification :

V	F	6	4	X	4	J	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Code		Caractéristiques					Caractéristiques du												
(Constructeur)		générales					véhicule												

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

V	F	6	4	X	4	J	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

le type est indiqué sur la plaque constructeur.

10.2.5 Identification du moteur : sur carter cylindre côté gauche.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Résultats des constatations effectuées à la demande du Constructeur que le véhicule numéro VF64X4J0000000001 présenté comme prototype des véhicules de marque RENAULT (R.V.I.) des versions 4X4J01 2,7 - 3,1

vré
carrossé satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.97, R.103 et R.104 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application ;
en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.54 à R.62, R.69 à R.85, R.87 à R.97, R.103 et R.104 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.
devera être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.61, R.62, R.85 à R.93, R.103 et R.104.
numérotation dans la série du type commence à VF64X4J0000000001.

Fait à Montlhéry, le 15 Octobre 1984
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : CHAPUT)

Vu et approuvé :
Enregistré sous le NO AU-2432-84-00
Fait à Paris, le 15 Octobre 1984
Pr. le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche et par délégation
Pr. l'Ingénieur des Mines
Chef de la Division Automobiles
L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. (Mines)
(Signé : MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

soussigné, RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS, 129, rue Servient, la Part-Dieu, 69003 LYON, Constructeur, certifie :

Genre * : CAM ou VASP
Marque : RENAULT

10° Poids total autorisé en charge : 6300 kg

Type : 4X4J01 version * 2,7 - 3,1

11° Poids du châssis nu . (1)

Numéro d'ordre dans la série du type : (1) : VF6

12° Poids total roulant autorisé : 9800 kg

Source d'énergie : G.O
Puissance administrative : 10 CV

14° Niveau sonore de référence dBA : 93

15° Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn) : 2360

est entièrement conforme au type décrit plus haut :

Que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le :

Pour être livré à :

Fait à Lyon, le :

à compléter.
Rayer les mentions inutiles.

A : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat la notice descriptive du véhicule, le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat du carrossier conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;
- soit un certificat de carrossier conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.